

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Janvier 2021 - Rédac chef : P. Le Scouëzec

Moins d'enfants

En 2019, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), plus communément appelé nombre moyen d'enfant par femme, est de 1,93 pour l'Aisne et l'Oise, au-dessus de la moyenne nationale (1,87), et de 1,69 dans la Somme. Parmi les départements de métropole, les deux premiers figurent au 20^{ème} rang alors que la Somme n'apparaît qu'en 82^{ème} position.

Mais la situation des départements picards se dégrade. Cela résulte à la fois du vieillissement de leur population et du déficit migratoire : davantage d'habitants quittent la Picardie, surtout des jeunes, que s'y installent.

La conséquence en est que la fécondité des femmes de moins de 30 ans diminue sans que celles des plus de 34 ans, dont la progression est stoppée en Picardie, ne compense ce recul. Il en résulte une augmentation continue de l'âge moyen à la maternité. En 2019, il atteint 28,9 ans dans l'Aisne, 30,3 ans dans l'Oise et 29,9 ans dans la Somme (30,7 ans en France). Il y a 10 ans, il était, respectivement, de 28,4, 29,2 et 29,1 ans.

Le chiffre du mois

39800. C'est le nombre de salariés indemnisés pour du chômage partiel en Picardie en novembre 2020. Ils représentent 6,7 % de l'ensemble des salariés travaillant dans la région et 3,22 millions d'heures de travail. Par rapport à septembre, la hausse est de 121 % pour les effectifs, de 351 % pour le nombre d'heures. L'Oise concentre 49 % des personnes touchées, la Somme 29 %, l'Aisne 22 %.

Au total, 8550 demandes d'indemnisation ont été déposées par les entreprises de la région durant ce mois.

Edito

Clap de fin

Ce numéro 96 est le dernier d' « *Économie Picarde* ». Le départ en retraite de son rédacteur en chef en est la principale raison.

La publication est née, il y a 19 ans, au sein de la CGT de l'Insee Picardie, de la volonté d'un groupe de cadres. Leur première motivation était d'abord de s'exprimer librement. En effet, dans le secteur public, le contenu de l'information, surtout quand il porte sur l'économie régionale, est contrôlé, au besoin censuré quand il ne plaît pas à la hiérarchie ou à certains élus.

De plus, un nombre croissant d'études de l'Insee se fait « en partenariat », ce qui permet, moyennant financement, au partenaire (administrations, collectivités territoriales, chambres consulaires, etc.) d'influer sur l'interprétation ou la non-publication de certains résultats.

Ensuite, la fusion des régions par le PS en 2016 a conduit à supprimer à Amiens tous les moyens d'analyse de chiffres de l'Insee, en les transférant à Lille. Outre le fait que les Picards n'ont plus de correspondants locaux, de plus en plus de données ne sont plus produites au niveau départemental, ne permettant plus de reconstituer celles de la Picardie.

Cette réforme permet de faire oublier la réalité de notre région. À chaque crise, elle décroche un peu plus par rapport au niveau national, en raison d'un patronat attentiste et peu innovant. De plus, au bout de seulement 4 ans de fusion, on voit déjà que les outils de décision et de développement se concentrent dans l'agglomération lilloise, au détriment de la Picardie.

Enfin, la crise économique liée au contexte sanitaire va brouiller un peu plus l'interprétation des résultats de 2020, rendant la situation picarde encore plus difficile à suivre.

Timide reprise de l'emploi salarié

L'emploi salarié en Picardie a profité de la fin du premier confinement pour redémarrer. Il s'est accru de 1,4 % au troisième trimestre 2020, soit un gain de 8250 postes de travail en trois mois. La moitié (4000, soit +25 %) résulte de la progression de l'intérim, qui, toutefois, ne retrouve pas son niveau d'antan, enregistrant une baisse de 11,8 % sur un an.

C'est l'une des raisons qui font que l'évolution globale des effectifs dans la région reste très négative sur un an (-1,4%), beaucoup plus qu'au plan national (-0,8%) ou que dans le Nord-Pas-de-Calais (-0,2%), où l'on observe même une stabilité dans le Nord (+0,1%). Cela montre que l'organisation des Hauts-de-France se fait autour de l'agglomération lilloise. Si bien que plus on s'en éloigne, plus la situation est difficile. Ainsi, sur un an, l'emploi salarié a diminué de -1,1 % dans la Somme, où le pôle d'Amiens permet de limiter les pertes, de -1,4 % dans l'Oise et de -1,9 % dans l'Aisne.

Au cours de ce troisième trimestre 2020, le nombre de salariés en Picardie diminue encore dans l'agriculture (-0,2%) et dans l'industrie (-0,4%). Mais il augmente dans les autres secteurs : +1,4 % dans la construction, +1,0 % dans le tertiaire marchand hors intérim (dont commerces et transports), +1,0 % dans le tertiaire non marchand (administrations notamment). Cela ne compense toutefois pas les mauvais résultats des mois précédents puisque le solde des emplois en un an est largement négatif dans la plupart des activités, en plus de l'intérim, comme l'industrie (-2,8%), le tertiaire marchand (-1,4%), l'agriculture (-0,8%), et se maintient à peine dans le secteur non marchand (-0,2%). Ainsi, la crise est, comme souvent, plus ressentie en Picardie que dans le reste des Hauts-de-France ou qu'au niveau national et, après, la région peine à redémarrer au même rythme que les autres.

Un indépendant sur deux est auto-entrepreneur

La croissance annuelle moyenne entre 2009 et 2019 du nombre de travailleurs indépendants a été de 2,6 % en Picardie, un rythme moins élevé qu'au plan national (+3,3%). Cette évolution résulte principalement de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur. Ceux-ci représentent d'ailleurs près de la moitié de ces indépendants : 47,5 % fin 2019 en Picardie comme en France. Toutefois, seuls 70,3 % des auto-entrepreneurs picards étaient économiquement actifs fin 2019 (68,4 % au plan national), c'est-à-dire ayant déclaré au moins un chiffre d'affaires depuis deux ans.

Mais, même actifs, le revenu de ces auto-entrepreneurs reste faible : en Picardie, il est en moyenne de 5729 euros par an en Picardie (6082 en France), soit bien plus bas que celui d'un travailleur indépendant classique : 44897 euros dans la région, 41969 euros en France.

Recul de l'emploi direct chez les particuliers

L'année 2019 a été marquée par un nouveau recul de l'emploi direct de salariés par des particuliers employeurs. Ainsi, le nombre d'heures rémunérées par ceux-ci pour des emplois à domicile a diminué de 4,2 % en Picardie, beaucoup plus rapidement qu'au plan national (-1,8 % en un an). De même, le repli des assistantes maternelles s'accroît en 2019 ; le volume horaire déclaré a baissé de 2,8 % en Picardie, soit plus que la moyenne nationale (-2,3%). Cette évolution s'inscrit dans un contexte de recours croissant des particuliers à des entreprises prestataires.

Deux naissances sur trois hors mariage

En 2018, les deux tiers (66,0%) des naissances enregistrées en Picardie sont issues de couples non mariés. C'est 7,3 points de plus que la moyenne nationale (58,7%) et 1,7 points de plus que celle des Hauts-de-France.

Départs en retraite

Le défi de renouveler l'économie picarde

En Picardie, environ 264300 seniors ayant entre 50 et 69 ans ont commencé à cesser et cesseront leur activité professionnelle entre 2016 et 2030. Cela représente 40 % des actifs en emploi en 2015. Cette part est à peu semblable dans les départements picards, allant de 41 % dans l'Oise à 39 % dans la Somme. Elle atteint 42 % dans les zones d'emploi de Tergnier et Péronne et 45 % dans celle de la Vallée de la Bresle et du Vimeu. Les zones urbaines d'Amiens et Sud-Oise sont à peine moins concernées.

À un moment où la population picarde commence à stagner, cela signifie que, chaque année, entre 17000 et 18000 de seniors quitteront leur emploi. Ces départs peuvent être une opportunité à condition de relever le défi des prochaines années qui sera donc de maintenir ces postes de travail dans la région. Et comme la Picardie est un territoire où l'industrie est encore bien présente, avec un savoir-faire important de sa main d'œuvre et un réseau de transport important, un des enjeux sera sa réindustrialisation par une relocalisation d'activités essentielles, à un moment où l'on se rend compte que le pays est trop dépendant de l'extérieur.

À condition, naturellement, de changer la mentalité des dirigeants picards, tant des responsables administratifs, des élus que du patronat, qui ne cessent depuis des décennies de cantonner la région à des emplois peu qualifiés, conduisant à la fuite des salariés les plus qualifiés, faute de débouchés. Autant dire que c'est une véritable révolution culturelle qui doit s'opérer parmi ces « élites » qui ont fait régresser notre région jusqu'alors !

Des emplois à créer pour nos seniors

Si l'amélioration de l'état de santé observée ces dernières années (une espérance de vie sans incapacité qui progresse) se poursuit, 3650 emplois, en équivalent-temps-plein (ETP), sont à créer en Picardie d'ici 2030 pour prendre en charge l'augmentation du nombre de personnes de 60 ans et plus dépendantes. Ils s'ajouteront aux 22 600 déjà existant dans la région.

En effet, en 2015, la Picardie comptait 70100 seniors de 60 ans et plus dépendants, c'est-à-dire ayant besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques, etc.). En 2030, on en aura 14600 de plus (+21%).

On estime à 900 emplois (ETP) nécessaires d'ici 2030 dans l'Aisne pour prendre en charge ces nouveaux seniors dépendants, 1100 dans la Somme et 1650 dans l'Oise, où le vieillissement de la population sera le plus rapide.

Hausse des allocataires du RSA

Un signe concret de l'appauvrissement de notre pays est l'augmentation du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Fin octobre, la hausse atteignait 8,5 % en un an au plan national. En Picardie, elle est de +7,6 %, une évolution un peu plus faible qui s'explique par le fait que le nombre de personnes couvertes par le RSA, rapporté à la population de moins de 60 ans, était déjà élevé en 2019. D'ailleurs, c'est dans l'Oise, où ce ratio était le moins fort de

la région que la progression du RSA est la plus rapide (+9,0%) devant la Somme (+7,0%) et l'Aisne (+6,7%). L'essentiel de cette hausse a eu lieu depuis mars 2020 : +6,2 % en Picardie. Au total, 61000 personnes touchent cette allocation

